

# **COMMUNIQUE**

**La CNRPS a confié à l'UBCI le traitement de plus de 200.000 virements correspondant au versement de la 1<sup>ère</sup> tranche des augmentations des retraites.**

**Un problème technique lié à cette forte volumétrie n'a pas permis d'assurer l'exécution de ces opérations à la date du 20 août 2018.**

**Le personnel de l'UBCI s'est mobilisé afin d'identifier les causes de ce dysfonctionnement et les 200.000 virements ont pu être traités le jeudi 23 août 2018.**

**La Direction Générale de l'UBCI prie les bénéficiaires de ces virements ainsi que ses homologues de la CNRPS et les autorités tunisiennes d'accepter ses excuses pour les désagréments causés par ce malheureux incident.**

**Pour de plus amples informations, prière contacter Madame Habiba HADHRI, Directeur Générale Adjoint de l'UBCI au 39 15 30 30**